

Genre du véhicule
Machine de travail
(véhicule spécial) *)

Marque de fabrication :

FIATALLIS

Type

FR 9

Fiche d'homologation N°

CH 5273 12

Constructeur FIATALLIS EUROPE S.p.A., Torino / Italia

Identification sur la plaquette du constructeur

devant le N° du châssis "R9A-BT"

Plaquette constructeur à gauche, à l'avant latéralement sur la plateforme du conducteur

N° du châssis à gauche, latéralement sur le chariot avant près de l'articulation et à gauche, à l'arrière en haut sur

Identification du moteur "8051.04" devant le No du moteur, à droite latéralement sur le bloc (le support des feux

Importateur principal ROBERT AEBI AG, 8023 Zürich

Véhicule homologué R9A-BT*000 143*

Châssis

Nombre d'essieux 2 Nombre de roues 4

Direction hydrostatique, assistance hydraulique, articulée

Transmission boîte mécanique sous charge + convertisseur de couple

Nombre de vitesses 3 Entraînement toutes roues

Frein de service hydraulique, 2 circuits, à disques,

sur toutes les roues,

avec assistance hydraulique x)

Frein auxiliaire mécanique, à expansion interne,

sur l'arbre de la boîte c.v.

Frein d'arrêt identique au frein auxiliaire, levier avec secteur

Ralentisseur -

Contrôle 2 circuits par contrôle du niveau; lampe-témoin séparée

Moteur

Marque FIAT Type 8051.I

Construction en ligne Temps 4

Carburant D Position arrière

Refroidissement eau Nombre cylindres 5

Alésage 103 Course 110

Cylindrée 4580 CV-impôt 23,33

Puissance en kW 65 DIN à l/min 2400

Bruit à l'arrêt 75,0 dB/A à l/min 1800

Silencieux 1 pot 500xØ 130 mm

Insonorisation: le compartiment-moteur

Mesure des gaz Bacharach = 3,0

Déparasitage -

Carrosserie

Nombre de portes 1 Compteur de vitesse -

Ceintures sécurité av - ar

Cale 1/320x200x160 mm Rétroviseurs gauche + droite

Antivol -

Nombre de places 1 av centre ar

Dimensions intérieur extérieur

Longueur 5960 Empattements 2510 /

Largeur 2340 Essieu double av ar

Hauteur 2970 Voies av 1720 ar 1720

Porte à faux av 2230 Voies av -

ar 1220 ar -

Distance volant - vers l'avant du véhicule 3640 Braquage Ø g 9100 d 9300

Poids avant arrière total

Poids à vide 4020 4100 8120

Charge utile (avec pelle 1,34 m³ et 450 kg de lest AR)

Poids total

Poids garantis 6500 6500 13000

Pneus 17.5 R 25 17.5 R 25 +)

Pty / bar - / 3,0 - / 3,0

Charge 7800 7800

pour V max 50 50

Jantes 14,00 x 25 acier

Gar. poids remorquable avec/sans frein mécanique automatique

Garantie poids de l'ensemble

Poids remorquable testé

Charge garantie sur le toit

Vitesse maximale selon le constructeur 37 km/h

testée 33 km/h à l/min 2550 au moteur prise de force

Équipement §)			
Feux de route	CR	(E)	
Feux de croisement	CR	(E)	
Feux de position	A	(E) sur la protection des dents	
Feux rouges	R	(E)	
Feux stop	SI	(E)	
Climoteurs	av	AV = 4 (E)	ar 2a (E)
Catadioptrés	av		ar I (E)
Feux de gabarit	av	A (E) (fac.)	ar R (E)
Feux arrière de brouillard			
Feux complémentaires	2/ lampes de travail avec lampe-témoin		
Eclairage plaque	2/ séparé au centre		
Essuie-glace	1/ balai		
Avertisseurs	KLAXON CH 5 0701 04 ou d'autres modèles homologués		

Indications pour le permis de circulation

Genre du véhicule	Machine de travail (véhicule spécial)		
Marque et type	FIAT ALLIS FR 9		
Homologation N°	CH	5273 12	
Carrosserie	pelle chargeuse		
Places	total 1	avant	
Poids à vide	8120	Carburant	D
Charge utile	-	CV-impôt	23,33
Poids total	8120	Cylindrée	4580

Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation (Pour les résultats des mesures du bruit et des gaz d'échappement, voir la fiche des émissions)

- *) Véhicule spécial : distance volant - vers l'avant du véhicule = 3640 mm.
- +) Variante de pneus : 15.5 R 25 6320 (3,25) Vmax 50 km/h.
- §) Équipement : la hauteur des feux de croisement est admise pour raisons techniques; les pare-boue avant doivent recouvrir un secteur de 30° en haut vers l'avant.
- x) Frein de service : avec moteur arrêté, 10 freinages possibles au moyen du réservoir à haute pression (contenu 1,5 litres).

Inscription dans le permis de circulation:

- 101 - 1 plomb sur butée de pleine-charge;
- 118 - vitesse maximale 35 km/h; le disque indiquant la vitesse maximale est obligatoire;
- 125 - autorisation spéciale obligatoire (code 14);
- 137 - signalisation jaune-noir: sur la protection de la pelle;
- 138 - protection : sur les dents de la pelle;
- 141 - assurer : le levier de commande de la pelle; la pelle en position de circulation; marquage rouge sur le bras de levage de droite;
- 160 - montage : les feux prescrits, les prolongements des pare-boue avant.

Lieu et date de l'homologation Regensdorf, 30.08.83
Sta/PR

Remplace FH CH

Service fédéral d'homologation